



Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

## École secondaire Château-Jeunesse

c.p. 180,  
167 prom. Centennial  
Longlac ON  
P0T 2A0  
tél : (807)876-1621  
télec : (807)876-2772



*À cœur vaillant, rien d'impossible!*

### **Rentrée scolaire 2017 et première journée d'école**

Le personnel de l'École secondaire Château-Jeunesse accueillera les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année à compter du 6 septembre 2017, de 9 h 05 à 15 h 10. Bienvenue à tous nos élèves!

### **Horaire de la journée scolaire**

La journée scolaire débute à 9 h 05. Nous vous prions de ne pas envoyer vos enfants à l'école avant 8 h 55 car il n'y a pas de supervision avant cela. L'autobus scolaire de Geraldton arrive à 9 h.

### **Déroulement de la journée:**

Heure	
De 9 h 05 à 9 h 10	foyer
De 9 h 10 à 10 h 25	cours p.1
De 10 h 29 à 11 h 44	cours p.2
De 11 h 44 à 12 h 32	dîner
De 12 h 36 à 13 h 51	cours p.3
De 13 h 55 à 15 h 10	cours p.4

Les élèves ont 4 minutes pour circuler entre leurs cours et se rendre à leur casier.

### **Portes d'entrée**

Les élèves et les visiteurs doivent utiliser la sonnette munie d'une caméra de sécurité aux **portes principales (entrée sud, à côté de la bibliothèque)** en tout temps. Les visiteurs doivent ensuite se présenter au secrétariat afin de signer le registre des visiteurs. Toutes les portes sont verrouillées en tout temps pour des raisons de sécurité.

### **Assiduité, retards et absences**

Si vous prévoyez que votre enfant sera absent pour la journée ou en retard à ses cours, vous devez communiquer avec le secrétariat entre 8 h 30 et 9 h. N'oubliez pas que l'assiduité scolaire et la ponctualité aux cours sont des facteurs déterminants pour la réussite de l'élève. L'élève qui est en retard ou absent manque des explications importantes, des activités d'apprentissage et des discussions de classe entourant la matière à l'étude. Ces explications, activités et discussions sont parfois impossibles à reprendre, c'est pourquoi il est très important pour l'élève d'être présent et ponctuel à ses cours.

### **Horaire des élèves**

Les élèves recevront leur horaire la première journée de classe. Si un élève désire effectuer un changement, il n'aura qu'à consulter Mme Clinchamps au bureau.

### **Transport scolaire**

Veuillez vérifier le site web du Consortium de transport car il se pourrait qu'il y ait des mises à jours quelques jours avant la rentrée : [www.etbtc.on.ca](http://www.etbtc.on.ca)

Points d'embarquement le matin :

Nakina: 7 h 26

Geraldton: -Hutchison Lake/ Olde Road: 8 h

-GCHS : 8 h 25

-rue First South près de Wayne's Esso: 8 h 27

-rue Main près de Bestway Cleaner's: 8 h 29

-autoroute 11 chez Dan's General Store: 8 h 32

### **Ligne de conduite relative au transport scolaire**

- L'autobus de Geraldton arrive à l'école à 9 h et quitte l'école à 15 h 20.
- Les fournisseurs de transport scolaire doivent recevoir un avis de trois jours pour toute modification prévue à l'horaire régulier.
- Les autobus scolaires sont tenus de respecter un itinéraire prévu. Ils ne peuvent pas faire des arrêts non-désignés.
- Aucune demande occasionnelle pour embarquer dans l'autobus ne sera approuvée.
- Les rapports d'incidents sont rédigés par les chauffeurs d'autobus et remis à la direction d'école. La direction d'école traite des incidents dans un délai raisonnable.
- Les suspensions de transport scolaire ne sont pas des suspensions d'école. L'élève qui se voit révoquer le privilège de prendre l'autobus en raison d'un comportement inacceptable doit venir à l'école par ses propres moyens.

## **Casiers**

Les élèves doivent déboursier 10\$ la première journée de classe afin de louer un casier. Cette somme leur sera remise à la fin de l'année scolaire lorsque le casier est vidé, nettoyé et dès que le cadenas est remis au secrétariat.

## **Fournitures scolaires**

Les fournitures scolaires essentielles sont fournies par l'école et le CSPGNO.

- 1 cartable à anneaux avec séparateurs
- feuilles lignées amovibles
- stylo rouge et stylo bleue
- crayon de plomb et gomme à effacer
- règle

Dans le cadre de certains cours (arts visuels, technologie), il se peut que l'élève ait besoin de matériel scolaire particulier s'il souhaite fabriquer un projet qui nécessite davantage de bois ou de matériel que le projet suggéré. Si l'élève choisit de fabriquer un projet d'envergure, il devra alors défrayer les coûts du matériel supplémentaire.

**N'oubliez pas d'apporter une bouteille d'eau réutilisable. Notre station d'hydratation fonctionne très bien.**

## **Portables**

Une fois que les formulaires *Règlement du prêt portable* et *Formulaire de consentement/télécommunications et Internet* sont signés par les parents et retournés à l'école, le CSPGNO fournit un portable aux élèves. Les élèves peuvent aussi choisir d'apporter leur propre appareil numérique s'ils le préfèrent dans le cadre du programme AVAN (Apporter votre appareil numérique). Les règlements entourant l'utilisation des appareils numériques sont indiqués dans les formulaires mentionnés précédemment et dans le code de vie de l'école.

## **Cours d'éducation physique**

Les élèves doivent apporter les vêtements et articles de toilette suivants :

- espadrilles à semelles blanches
- serviette et savon
- 5\$ pour un casier additionnel près du gymnase si l'élève le souhaite
- un pantalon de jogging et/ou shorts qui respectent le code de tenue vestimentaire (en attendant que le costume d'éducation physique fourni par l'école soit commandé et distribué)
- t-shirt avec manches (en attendant que le costume d'éducation physique fourni par l'école soit commandé et distribué)

## **Documents d'information**

En août, avec l'horaire de l'élève, vous recevrez:

- le dépliant sur la communication entre le foyer et l'école
- l'avertissement raisonnable et processus d'évaluation du risque et de la menace
- le code d'éthique de l'utilisation du réseau

Vous recevrez aussi des **documents à remplir et/ou à signer et retourner à l'école:**

- le formulaire de vérification d'inscription de l'élève (indiquer les changements seulement et retourner le formulaire indiquant qu'il n'y a aucun changement si tel est le cas)
- code de vie de l'école
- formulaire de consentement/télécommunications et Internet
- règlement du prêt portable
- consentement destiné aux parents pour fins de publicité
- demande d'adresse courriel

Veillez remplir les documents suivants et les retourner avec votre enfant la première journée d'école s.v.p.

**À noter que vous recevrez en septembre une lettre et un dépliant pour l'achat d'assurance accident.**

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la direction ou avec la secrétaire en composant le 876-1621 ou au 1-800-808-7715 pour les gens de l'extérieur de Longlac et Geraldton.

N'oubliez pas, chers parents, que vous pouvez nous trouver à l'adresse web suivante : [www.escj.cspgno.ca](http://www.escj.cspgno.ca). De plus, retrouvez *École secondaire Château-Jeunesse* sur Facebook et aimez notre page pour nous suivre.



